PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026
COMMUNE DE MOUSSY

La réunion a débuté le 8 septembre 2026 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur LEJEUNE FRANCOIS.

Membres présents :
Monsieur LEJEUNE François
Monsieur COULMIER Vincent
Madame SADIER Martine
Monsieur CRÉTÉ Mathieu
Monsieur CANON Laurent
Madame HERMANT Sandra
Monsieur LAPIERRE Sébastien
Madame MICHEL Violette
Monsieur PINEL Quentin
Madame PINOT-CHEVAUCHET Brigitte
Madame HOUDARD Quitterie

Membres absents représentés :
Madame TARUFFI Karine Pouvoir donné à Mme HERMANT Sandra

Membres absents :
Monsieur CHARLOT Victor
Madame LEZER Astrid
Monsieur MARIEL Thierry

Secrétaire de séance : Madame MICHEL Violette
Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :
2026_29 - TRAVAUX ENFOUISSEMENT : SECURISATION DE RESEAUX RUE DE LA REPUBLIQUE
2026_30 - VIREMENT DE CREDITS : de l'opération "Enfouissement réseaux" à participation au SIEM
2026_31 - RALENTISSEMENT VITESSE RUE DES PRIEURES - CHOIX DE L'ENTREPRISE
2026_32 - SOUTIEN AUX COMMUNES SINISTREES PAR LES INCENDIES
- Questions diverses

2026_29 - TRAVAUX ENFOUISSEMENT : SECURISATION DE RESEAUX RUE DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunication dans la Rue de la République de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Tableau récapitulatif des dépenses :

	Montant	Participation de la commune
Effacement du réseau fils nus	100 000,00 €	5 000,00 €
Effacement du réseau Orange	47 535,60 €	47 535,60 €
Effacement du réseau Eclairage Public	27 000,00 €	22 911,97 €

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité compétente, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Après examen du projet, et avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux Rue de la République, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM,
- DONNE délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de l'opération.

11 voix pour
1 absent : Monsieur COULMIER Vincent

2026_30 - VIREMENT DE CREDITS : de l'opération "Enfouissement réseaux" à participation au SIEM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE les virements de crédits suivants, sur le budget 2026 :

CREDITS A OUVRIR :

- Chapitre 20
- Article 204181 : subventions d'équipement versées - autres organismes publics
- Montant 30 000 €

CREDITS A REDUIRE :

- Chapitre 21
- Article 21538
- Opération n° 53 : enfouissement réseaux rue du 11 novembre / rue de la République
- Montant 30 000 €

11 voix pour
1 non-participant : Monsieur COULMIER Vincent

2026_31 - RALENTISSEMENT VITESSE RUE DES PRIEURES - CHOIX DE L'ENTREPRISE

Suite au projet de ralentissement de la circulation dans la rue des Prieurés, Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux devis ont été reçus en mairie :

- Devis n° 103 des Ets MPSIGNALISATION - 08300 RETHEL, d'un montant TTC de 6 812,40 €,
- Devis n°41261164 des Ets HELIOS - 51450 BETHENY, d'un montant TTC de 12 404,40 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de retenir le devis des Ets MPSIGNALISATION, d'un montant de 6 812,40 € TTC.

12 voix pour

2026_32 - SOUTIEN AUX COMMUNES SINISTREES PAR LES INCENDIES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un communiqué de presse émanant de l'Amicale des Maires de France, et qui lance une mobilisation générale des Maires pour soutenir les communes sinistrées par les incendies multiples et d'une intensité historique.

Le président David Lisnard et le Bureau de l'AMF tiennent à témoigner de toute leur solidarité aux habitants et aux élus des communes sinistrées, notamment en Gironde et dans le Var. Ils appellent les communes et intercommunalités de France métropolitaines et d'Outre-mer à apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

La Protection Civile, partenaire de confiance de l'AMF, est particulièrement mobilisée afin de mettre en place de multiples dispositifs de soutien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents le versement de la somme de 500 euros (cinq cents euros) à la Protection Civile.

12 voix pour

Questions diverses

Une demande a été faite pour rouvrir le dépôt de déchets verts. Le dépôt a subit trop d'abus lors de ses dernières ouvertures, donc il ne sera pas rouvert. Vos déchets peuvent être emmenés gratuitement à la déchèterie de Pierry.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h54.

Madame MICHEL Violette
Secrétaire de séance



Monsieur LEJEUNE FRANCOIS,
Maire

